

OPÉRATION DE SAUVETAGE AU SRI LANKA

Une doctorante en biologie à l'Institut de biochimie et son ami ont fondé une association pour venir en aide aux habitants d'un village au Sri Lanka, touché par le tsunami. Après un premier voyage, le couple partira à nouveau en avril pour continuer son travail. Histoire d'un bel engagement.



Au Sri Lanka, de nombreux habitants touchés par le tsunami vivaient de la pêche. Ayant perdu leur bateau pendant la catastrophe, beaucoup sont encore sans travail.

Le 27 décembre 2004, Mélanie Breton et son ami devaient partir en vacances au Sri Lanka. Malgré la catastrophe, leur envie de découvrir ce pays restait intacte. Quelques mois plus tard, ils décident de partir quand même et de créer une association pour aider les victimes du tsunami: l'Opération Sri Lanka.

«Huit mois après le raz-de-marée, raconte Mélanie Breton, les plages ressemblaient encore à des champs de ruines, les familles vivaient dans des cabanons en bois pour les plus chanceux, en tôle ou dans des tentes pour les plus pauvres. Ces gens ont tout perdu et n'ont malheureusement bénéficié que de très peu d'aide, malgré tout l'argent versé pour les victimes du tsunami. Les grandes organisations humanitaires ont privilégié l'aide aux écoles et aux orphelinats, mais de nombreuses familles manquaient encore de matériel de base.» Grâce à de l'argent récolté en Suisse auprès d'amis, le couple achète des matériaux de construction pour les maisons, des meubles, des matelas, des réservoirs à eau potable pour une cinquantaine de familles et participe également à la reconstruction d'un magasin de batik (plusieurs articles sont en vente sur www.operationsrilanka.com).

Prochain voyage

Pour leur prochain voyage, les deux Suisses ont mis en place un deuxième projet plus important afin de financer principalement la reconstruction de maisons et l'achat de bateaux. «Pour assurer une aide sur le long terme et éviter des conflits entre pêcheurs, explique la jeune femme, les bateaux resteront dans un premier temps la propriété de l'association. Chaque bateau sera prêté à un pêcheur responsable qui touchera un salaire plus élevé que les autres pêcheurs. Il sera tenu d'entretenir le bateau. Un pourcentage de la pêche sera utilisé pour payer le responsable de l'association sur place et une partie sera versée sur le compte de l'association afin d'acheter d'autres bateaux pour que chaque pêcheur ayant perdu le sien lors du tsunami puisse retrouver son travail.»

Sans expérience préalable dans l'humanitaire, les deux Suisses se sont vite rendu compte qu'il n'est pas si facile de mettre en place un projet sérieux. «La grande difficulté est de trouver des personnes de confiance sur place, relève la biologiste. Le tsunami a généré tout un profit. Pour le gouvernement, d'une part, qui ne distribue pas toute l'aide reçue, et d'autre part pour des personnes

qui n'ont pas souffert et qui profitent de la situation.» Pour l'instant, le couple a confié une première somme d'argent à Sudath, un habitant du village, pour gérer la production de batiks. «Cette première coopération était un test, qui a réussi. L'argent a bien été investi et les articles sont arrivés comme prévu en Suisse.»

Delphine Gachet

Vous souhaitez les aider?
Tous les bénévoles qui ont envie de s'impliquer pour rechercher des fonds sont les bienvenus. Opération Sri Lanka recherche également des associations, des écoles et des entreprises qui souhaiteraient sponsoriser l'achat d'un bateau ou d'une maison.
Compte bancaire: Raiffeisen N° 36461.64
Calendriers et artisanat en vente sur: www.operationsrilanka.com

COUP DE CŒUR POUR UN VILLAGE

En août 2005, Mélanie Breton et Florian Revaz sont partis avec 4000 francs en poche. Parmi les nombreux villages touchés, les deux Suisses en choisissent un, Ambalangoda, dans le sud de l'île, et plus particulièrement un quartier qui a été complètement détruit. «Nous avons eu un coup de cœur pour ces gens, essentiellement des pêcheurs, confie la jeune femme. Dans ce quartier, 378 familles ont été touchées par le tsunami, la plupart ayant perdu leur bateau et leur maison. En août dernier, 300 pêcheurs étaient encore sans travail, leurs bateaux ayant été totalement détruits.»

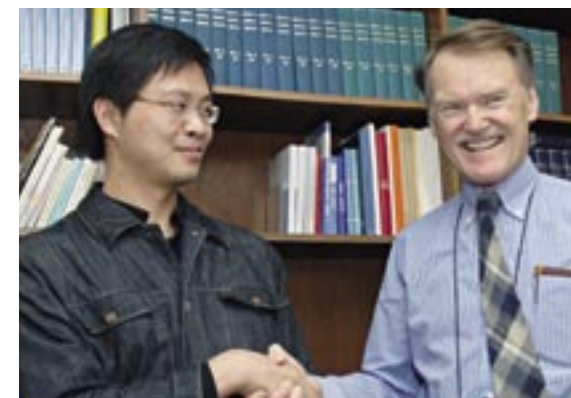
D'ici avril, l'association tente de récolter un maximum de fonds pour les habitants de ce village. Elle a déjà organisé plusieurs manifestations, dont un festival en décembre dernier. Au final, le couple devrait partir avec 25 000 francs. Une maison coûtant environ 4500 francs et un bateau à moteur entièrement équipé 5000 francs, cette somme leur permettra d'aider déjà quelques familles. Une fois leur but atteint, ils envisagent d'aider d'autres régions également dévastées.

D.G.



CHERCHEUR CHINOIS AU CHUV ET À L'UNIL

Docteur en bioinformatique de l'Université de Pékin, Kunlin Zhang vient de commencer le stage qu'il effectue auprès du professeur Telenti. C'est le premier fruit d'un accord entre l'UNIL et l'Université de Pékin. Pour le professeur Glauser, c'est la concrétisation d'un projet qu'il mûrissait depuis de nombreuses années.



Kunlin Zhang est accueilli à Lausanne par le professeur Glauser.

Comme l'illustrent les statues et les posters qui ornent son bureau, la Chine a toujours fasciné le professeur Glauser. A l'occasion du mariage aux Etats-Unis de son fils avec une Chinoise diplômée de l'Université de Pékin, il a rencontré une bioinformaticienne travaillant au Département de bioinformatique de cette institution. Doyen, à cette époque, de la Faculté de biologie et de médecine, le professeur Glauser a entrepris les contacts et les démarches qui ont abouti en 2005 à un accord entre la faculté lausannoise et la Faculté des sciences de la vie de l'Université de Pékin, Antoinette Charon Wauters, a permis d'accélérer auprès de l'attaché culturel suisse l'octroi d'un visa à Kunlin Zhang. Logé dans un appartement mis à disposition par le CHUV et au bénéfice d'une bourse de postdoc issue d'un subsidie de recherche du professeur Glauser, Kunlin Zhang est arrivé à Lausanne au début décembre. Il participera durant une année aux travaux de recherche du professeur Amalio Telenti,

l'Université de Pékin, portant sur des échanges au niveau postdoc. La visite en Chine en septembre d'une délégation de la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses) à laquelle il participera au projet de modélisation des molécules liées à la susceptibilité au virus HIV. Cette recherche s'insère dans un ensemble de travaux portant sur la structure et l'évolution de ces molécules. Il sera donc amené à collaborer avec les équipes du professeur Kessmann du Centre intégratif de génomique (CIG) et du professeur Victor Jongeneel, directeur du projet Vital-IT. Répartie entre les laboratoires du CHUV et ceux de Dorigny, son activité le mettra en contact avec l'un des domaines phares de la biologie lémanique.

Pour faciliter les débuts de sa vie lausannoise, le professeur Glauser l'a inscrit à des cours de français. Par ailleurs, pour son intégration aux équipes de recherche, il bénéficiera de la présence, au sein de l'équipe de Vital-IT, de Li Long, bioinformaticienne originaire de Canton, au sud de la Chine.

A. Broquet



«Graduation day» à l'Université de Pékin.

Fondée en 1898, l'Université de Pékin (<http://en.pku.edu.cn>) est l'une des meilleures universités chinoises. Elle a été choisie par le gouvernement pour devenir une «world class university». Elle est située à l'ouest de Pékin, près des jardins de Yuan Ming et du Palais d'été. Elle comporte notamment 216 instituts et centres de recherche. Elle compte plus de 46'000 étudiants dont près de 4000 doctorants et 1700 étudiants étrangers issus de 62 pays. Son corps enseignant est constitué de près de 4500 personnes dont quelque 2700 travaillent à plein temps ou sont professeurs associés. Elle offre 93 domaines de formation de niveau bachelor, 199 spécialisations de niveau master et 173 au niveau doctorat. L'UNIL a signé en 2005 une convention d'échange au niveau postdoc et prépare actuellement l'élargissement de cet accord à l'ensemble de l'UNIL de manière à permettre aux étudiants de passer une année à Pékin dans les meilleures conditions. M. Zhang est le premier bénéficiaire de cet accord.

7 ans après l'UNIL...

TANIA CHYTIL DU DROIT DE L'ENTREPRISE AU TÉLÉJOURNAL

Pendant trois ans, elle apportait la science dans les foyers romands en présentant avec Phil Mundwiller l'émission scientifique de la TSR: *Territoires 21*. Ce programme a disparu pour laisser sa place à *36,9*, une émission consacrée à la médecine. Mais Tania Chytil ne disparaît pas des écrans puisqu'elle présente en alternance avec Judith Mayencourt le *Téléjournal* nouvelle formule. Si *Territoires 21* a fait d'elle l'une des icônes de la sciences en Suisse romande, ce n'est pas tout à fait l'orientation qu'elle avait choisie pour ses études: «Je suis entrée à l'UNIL en 1989, en sciences politiques, mais j'ai vite compris que cela ne me correspondait pas. J'ai malheureusement loupé le délai pour changer de faculté, comme je voulais faire du droit, j'ai suivi pendant une année des cours de la Faculté de droit sans y être inscrite», explique la Jurassienne.



En 1990, elle débute donc pour de vrai ses études de droit. Elle les terminera en 1994 et devient assistante du professeur Ivan Cherpillod au Cedidac (Centre de droit de l'entreprise). Parallèlement, elle participe à un casting et est choisie pour présenter, dès 1995, l'émission éducative *Magellan* sur la TSR. Mais mener de front l'animation d'une émission hebdomadaire, des heures d'assistantat et la rédaction d'une thèse se révèle difficile. «Après deux ans et demi, je me suis dit qu'il fallait que je fasse un choix: soit je finissais ma thèse et commençais un stage d'avocate, soit j'abandonnais ma thèse pour commencer un stage de journaliste. J'ai choisi l'activité qui m'amusait le plus!» Tania Chytil débute alors une formation de journaliste reporter d'images au sein de la rédaction jurassienne du *Journal des régions*. Elle finira même par présenter cette émission jusqu'en 2002 quand Phil Mundwiller l'appelle pour démarrer *Territoires 21*.

Mais si la journaliste n'a pas poursuivi la voie tracée par sa formation universitaire, elle lui reste très attachée: «Je suis heureuse d'avoir fait du droit, je pourrais le conseiller à plein de monde!». Pourtant cette orientation s'est imposée un peu par hasard dans l'esprit de l'étudiante qui se cherchait une voie pour l'avenir: «Comme je ne savais pas trop ce que je voulais faire, je me suis dit que ce serait la formation qui me fermerait le moins de portes. Mais le droit m'a structuré l'esprit et m'a appris la synthèse. Et même si je n'étais pas une étudiante très assidue, avec mes petits boulots, j'y ai pris beaucoup de plaisir.» Et sept ans après être sortie des études et des examens au début de chaque été, elle avoue: «Pour moi, le mois de juin a désormais un goût de liberté.»

Joël Burri